

CHARTE QUALITÉ-CONFIANCE

Les artisans s'affichent

La municipalité de Courbevoie et la Chambre de métiers et de l'artisanat des Hauts-de-Seine (CMA 92) ont signé un partenariat pour valoriser le « savoir-recevoir » des entreprises artisanales de la ville. « Les artisans vont pouvoir adhérer gratuitement à une charte régionale qui authentifie la qualité de l'ensemble de leur dispositif (disponibilité, organisation efficiente...), explique Christian Pinloche, le responsable du nouveau service commerce et artisanat de la Mairie. Ce label, très sélectif, leur sera délivré après un examen attentif de leur candidature par un conseiller de la CMA 92. Il ne sera valable qu'une année afin de maintenir un certain niveau d'excellence. Tous les ans, le chef d'entreprise devra renouveler son engagement ». Ce « diplôme » accroché aux vitrines sera, pour le public, la promesse d'un service irréprochable.

» Renseignements :
Service commerce et artisanat de la Mairie de Courbevoie
Place de l'Hôtel-de-ville – Tél. : 01 43 34 70 91
Chambre de métiers et de l'artisanat des Hauts-de-Seine
Service du Développement économique
Valérie Fuchs – Tél. : 01 47 29 43 08.

